

Cabinet Yves BEGON

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la Compagnie Régionale de LYON RIOM

26 avenue de Verdun
42000 SAINT ETIENNE
Tel : 04 77 92 05 30
y.begon@aaci-conseils.fr

ASSOCIATION CENTRE DE SANTE
DE LA RICAMARIE
6 rue Martin Bernard
42150 - LA RICAMARIE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux Adhérents

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association ASSOCIATION CENTRE DE SANTE DE LA RICAMARIE relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code déontologique de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 01/01/2025 à la date d'émission de mon rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe des comptes annuels. Ce

changement de méthode n'impact pas le résultat de l'exercice. La présentation des comptes de l'exercice précédent n'est pas modifiée.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.821-53 et 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Des subventions et concours publics ont été accordés pour 673 837 €. Je me suis assuré, par tests, qu'elles étaient utilisées conformément à leur objet. L'analyse de ces appréciations n'appelle pas de remarques particulières.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion, exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels

A l'exception de l'incidence du point décrits dans la partie Fondement de l'opinion je n'ai pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. . En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A SAINT ETIENNE

Le commissaire aux comptes
Cabinet Yves BEGON

Signé par Yves Begon
Le 26 juin 2026



doc_rtbO
tx_aVnnXvzwEYzq

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Frais d'établissement (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés et droits assimilés	9 988	9 988				
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	69 050	6 377	62 673	63 231	-558	-0.88
	Constructions	1 039 467	589 668	449 799	449 100	699	0.16
	Installations techniques, matériel et outillage	115 363	86 357	27 006	39 307	-12 301	-31.29
	En cours, avances et acomptes						
	<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>						
ACTIF CIRCULANT	Immobilisations financières (1)						
	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	400 000	400 000				
	Total II	1 633 868	1 094 390	539 478	551 638	-12 159	-2.20
	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	962		962	3 335	-2 373	-71.15
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres créances	634 210		634 210	550 029	84 182	15.30
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (2)	3 683		3 683	8 317	-4 634	-55.72
	Valeurs mobilières de placement	205 875		205 875	205 875		
	Instruments financiers à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	65 650		65 650	341 154	-275 504	-80.76
	Total III	910 380		910 380	1 108 710	-198 329	-17.89
	Frais d'émission des emprunts (IV)						
	Primes de remboursement des emprunts (V)						
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 544 249	1 094 390	1 449 859	1 660 347	-210 489	-12.68

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12		Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves pour projet de l'entité						
FONDS PROPRES	Autres						
	Report à nouveau	945 642		1 291 711		-346 069	-26.79
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	129 664		-346 069		475 733	137.47
	Situation nette (sous total)	1 080 221		950 557		129 664	13.64
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement	142 917		150 917		-8 000	-5.30
	Provisions réglementées						
	Total I	1 223 138		1 101 474		121 664	11.05
AUTRES FONDS PROPRES	Fonds non remboursables						
	Avances conditionnées						
	Droits du concédant						
FONDS REPORTES ET DEBES	Total II						
FONDS REPORTES ET DEBES	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés						
	Total III						
PROVISIONS	Provisions pour risques	86 892				86 892	
	Provisions pour charges			93 701		-93 701	-100.00
	Total IV	86 892		93 701		-6 809	-7.27
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			225 324		-225 324	-100.00
	Emprunts et dettes financières diverses (2)	53 479		62 710		-9 230	-14.72
	Instruments financiers à terme						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	2 909		44 758		-41 849	-93.50
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	50 494		92 783		-42 289	-45.58
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	32 947		15 901		17 046	107.20
	Produits constatés d'avance			23 697		-23 697	-100.00
DETTES (1)	Total V	139 829		465 173		-325 344	-69.94
TOTAL GENERAL	Écarts de conversion et différences d'évaluation (VI)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 449 859		1 660 347		-210 489	-12.68

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)
(2) Dont emprunts participatifs

86 350 378 766

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations			30		-30	-100.00
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	318 067		296 675		21 393	7.21
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	673 837		568 449		105 388	18.54
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	8 407		68 752		-60 345	-87.77
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
Utilisations des fonds dédiés						
Autres produits	10 596		46		10 550	NS
Total I	1 010 907		933 951		76 956	8.24
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	265 120		266 252		-1 132	-0.43
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	16 744		22 225		-5 481	-24.66
Salaires et traitements	356 763		449 881		-93 118	-20.70
Cotisations sociales	134 202		174 845		-40 643	-23.25
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	54 576		55 207		-631	-1.14
Dotations aux provisions			5 221		-5 221	-100.00
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	8 201		55		8 146	NS
Total II	835 606		973 686		-138 081	-14.18
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	175 301		-39 735		215 036	541.18

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

YB

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	5 559	6 538	-979	-14.98
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des immobilisations financières cédées				
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total III	5 559	6 538	-979	-14.98
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilés	8 143	3 008	5 135	170.75
Différences négatives de change				
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie				
Total IV	8 143	3 008	5 135	170.75
2. Résultat financier (III-IV)	-2 584	3 530	-6 115	-173.20
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	172 717	-36 205	208 922	577.06
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		23 685	-23 685	-100.00
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	41 998	332 932	-290 934	-87.39
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	-41 998	-309 247	267 249	86.42
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)	1 055	618	437	70.71
Total des produits (I+III+V)	1 016 466	964 174	52 292	5.42
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	886 802	1 310 244	-423 442	-32.32
5. EXCEDENT OU DEFICIT	129 664	-346 069	475 733	137.47

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	page 14
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	14
Permanence ou changement de méthodes	15
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	16
Etat des amortissements	17
Tableau de variation des fonds propres	18
Etat des provisions	18
Etat des échéances des créances et des dettes	19
Produits à recevoir	19
Charges à payer	19
Charges et produits constatés d'avance	19
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Rémunération des dirigeants	20
Ventilation de l'effectif moyen	20
Honoraires des commissaires aux comptes	20

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1.449.859 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1 010 907.30 Euros et dégageant un excédent de 129.664 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

LE CENTRE DE SANTE DE LA RICAMARIE est une association. Elle exerce l'activité de prestations médicales (soins infirmiers à domicile, soins infirmiers, soins médicaux).

Elle fait partie du groupe associatif administré par la HOLDING MARTIN BERNARD.

L'association LA CABANE PERCHEE fait également partie de ce groupe.

Les charges de fonctionnement liés à la holding sont réparties à 100 % sur le CENTRE DE SANTE DE LA RICAMARIE.

L'association FILIERIS a repris les locaux et la gestion du CENTRE DE SANTE DE LA RICAMARIE, de LA CABANE PERCHEE et de la HOLDING MARTIN BERNARD au cours de l'exercice 2024.

LE CENTRE DE SANTE DE LA RICAMARIE et LA CABANE PERCHEE, sont absorbés par FILIERIS au 1er janvier 2026. La HOLDING MARTIN BERNARD, n'est pas absorbé, mais dissoute.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03, 2018-06, 2022-06 et 2023-03 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

L'exercice est le premier d'application du règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Ce règlement modifie certaines méthodes comptables, notamment la nouvelle définition du résultat exceptionnel et la suppression des transferts de charges.

Les changements de présentation et, le cas échéant, de méthode, ont été appliqués conformément aux dispositions du règlement.

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n° 2022-06, les principaux changements de présentation et de classification suivants ont été opérés :

Subventions d'investissement

La quote-part de subventions d'investissement virée au résultat, qui était précédemment comptabilisée en produit exceptionnel, pour un montant de 8.000 € en 2024, est désormais enregistrée en résultat d'exploitation, au sein de la rubrique subventions d'exploitation et concours publics.

Transferts de charges -- prévoyance

Les remboursements de prévoyance, auparavant comptabilisés en produits (compte 791) pour un montant de 1.364 €, sont désormais présentés en diminution des charges de personnel, conformément aux nouvelles règles, pour un montant de 3.167 €.

Prestations internes (SSIAD)

Les prestations facturées par le centre au SSIAD, précédemment comptabilisées en compte 7915 pour 62.709 €, sont désormais enregistrées en produits d'exploitation (compte 708 - prestations de services) et présentées en conséquence dans le chiffre d'affaires.

Redéfinition du résultat exceptionnel

Conformément à la nouvelle définition du résultat exceptionnel introduite par le règlement ANC 2022-06, la majorité des produits et charges antérieurement classés en résultat exceptionnel est désormais comptabilisée en résultat d'exploitation.

Toutefois, sur l'exercice, ont été maintenues en charges exceptionnelles les charges liées à la dissolution de la holding, compte tenu de leur caractère non courant.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance sont désormais présentées au bilan dans la rubrique créances, conformément aux dispositions du règlement ANC 2022-06.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 988		
TOTAL			
Terrains	69 050		
Constructions sur sol propre	997 051		42 416
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	2 935		
Installations générales agencements aménagements divers	14 360		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	98 068		
TOTAL	1 181 464		42 416
Prêts, autres immobilisations financières	400 000		
TOTAL	400 000		
TOTAL GENERAL	1 591 452		42 416

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			9 988	9 988
TOTAL				
Terrains			69 050	69 050
Constructions sur sol propre			1 039 467	1 039 467
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			2 935	2 935
Installations générales agencements aménagements divers			14 360	14 360
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			98 068	98 068
TOTAL			1 223 880	1 223 880
Prêts, autres immobilisations financières			400 000	400 000
TOTAL			400 000	400 000
TOTAL GENERAL			1 633 868	1 633 868

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	9 988			9 988
Terrains		5 819	558		6 377
Constructions sur sol propre		547 951	41 717		589 668
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 769	588		2 357
Installations générales agencements aménagements divers		6 991	2 053		9 044
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		67 296	9 660		76 956
	TOTAL	629 826	54 576		684 402
	TOTAL GENERAL	639 814	54 576		694 390
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires Dotations Reprises
Terrains		558			
Constructions sur sol propre		41 717			
Instal.techniques matériel outillage indus.		588			
Instal.générales agenc.aménag.divers		2 053			
Matériel de bureau informatique mobilier		9 660			
	TOTAL	54 576			
	TOTAL GENERAL	54 576			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Tableau de variation des fonds propres

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Réserves	4 916				4 916
Report à nouveau	1 291 711	-346 069		0	945 642
Excédent ou déficit de l'exercice	-346 069	346 069	129 664		129 664
Situation nette	950 557				1 080 221
Subventions d'investissement	150 917			8 000	142 917
TOTAL I	1 101 474		129 664	8 000	1 223 138

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	6 809		6 809		
Autres provisions pour risques et charges	86 892				86 892
TOTAL	93 701		6 809		86 892

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur autres immobilisations financières	400 000				400 000
TOTAL	400 000				400 000
TOTAL GENERAL	493 701		6 809		486 892
Dont dotations et reprises d'exploitation			6 809		

1. Les provisions pour risques et charges correspondent à deux affaires prud'hommales à hauteur de 86.892 €.

2. Une provision a été constitué de 400.000 € en raison de la baisse des fonds propres de l'association LA CABANE PERCHEE. Un contrat d'apport du CENTRE DE SANTE au profit de LA CABANE PERCHEE prévoyait un apport en fonds associatif de 400.000 € remboursable à compter de 2029. Compte tenue des difficultés financières de LA CABANE PERCHEE, les sommes ont été provisionnées à 100 %.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	400 000		400 000
Autres créances clients	962	962	
Débiteurs divers	628 923	628 923	
Charges constatées d'avance	3 683	3 683	
TOTAL	1 033 568	633 568	400 000

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers	53 479	53 479		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 909	2 909		
Personnel et comptes rattachés	32 031	32 031		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 408	17 408		
Impôts sur les bénéfices	1 055	1 055		
Autres dettes	32 947	32 947		
TOTAL	139 829	139 829		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	225 324			

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	497
Total	497

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	44 786
Total	44 786

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 683
Total	3 683

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Rémunération des dirigeants

Les principaux cadres dirigeants s'entendent du Président, du Trésorier, du Secrétaire de l'Association. Ces personnes exercent toutes bénévolement leur fonction. Il ne leur est pas attribué de rémunération.

Effectif moyen

	Personnel salarié
Agents de maîtrise et techniciens	6
Employés	4
Total	10

Il s'agit de l'effectif au 31/12/2025.

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 12.000 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 12.000 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 €

BILAN ACTIF				
ACTIF		31/12/2024 12mois		
		Brut	Amortissements et Provisions	Net
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles			
	Frais d'établissement			
	Frais de recherche et de développement			
	Donations temporaires d'usufruit			
	Concessions, brevets, licences, marques...	9 988	9 988	
	Immobilisations incorporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	Immobilisations corporelles			
	Terrains	69 050	5 819	63 231
	Constructions	997 051	547 951	449 100
	Installations techniques Matériel et outillage	115 363	76 056	39 307
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés			
	Immobilisations financières (1)			
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	400 000	400 000		
Total I		1 591 452	1 039 814	551 638
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours			
	Créances (2)			
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 335		3 335
	Créances reçues par legs ou donations			
	Autres	550 029		550 029
	Valeurs mobilières de placement	205 875		205 875
	Instruments de trésorerie			
	Disponibilités	341 154		341 154
	Charges constatées d'avance (2)	8 317		8 317
	Total II		1 108 710	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)			
	Primes de remboursement des emprunts (IV)			
	Ecart de conversion actif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		2 700 162	1 039 814	1 660 347

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		31/12/2024	12mois
FONDS PROPRES	Fonds propres		
	Fonds propres sans droit de reprise :		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise :		
	Fonds statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves :		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
FONDS DÉDIÉS	Réserves pour projet de l'entité		4 916
	Autres		
	Report à nouveau	1 291 711	
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	-346 069	
	Situation nette (sous total)	950 557	
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	150 917	
	Provisions réglementées		
	Total I	1 101 474	
	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
PROVISIONS	Fonds dédiés		
	Total II		
DETTE (1)	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	93 701	
	Total III	93 701	
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	225 324	
	Emprunts et dettes financières diverses	62 710	
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	44 758	
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	92 783	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	15 901	
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance	23 697	
	Total IV	465 173	
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	1 660 347	

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/202412mois
Produits d'exploitation (1)	
Cotisations	30
Ventes de biens et services	
Ventes de biens	
Ventes de dons en nature	
Ventes de prestations de service	296675
Parrainages	
Produits de tiers financeurs	
Concours publics et subventions d'exploitation	568449
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	
Ressources liées à la générosité du public	
Dons manuels	
Mécénats	
Legs, donations et assurances-vie	
Contributions financières	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	68752
Utilisations des fonds dédiés	
Autres produits	46
Total I	933951
Charges d'exploitation (2)	
Achats de marchandises	
Variation de stock	
Autres achats et charges externes	266252
Aides financières	
Impôts, taxes et versements assimilés	22225
Salaires et traitements	449881
Charges sociales	174845
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	55207
Dotations aux provisions	5221
Reports en fonds dédiés	
Autres charges	55
Total II	973686
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	-39735

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2024 12mois
Produits financiers	
De participation	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	
Autres intérêts et produits assimilés	6 538
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	
Différences positives de change	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	
Total III	6 538
Charges financières	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
Intérêts et charges assimilées	3 008
Différences négatives de change	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
Total IV	3 008
2. Résultat financier (III-IV)	3 530
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	-36 205
Produits exceptionnels	
Sur opérations de gestion	15 685
Sur opérations en capital	8 000
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	
Total V	23 685
Charges exceptionnelles	
Sur opérations de gestion	25 146
Sur opérations en capital	4 534
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	303 252
Total VI	332 932
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	-309 247
Participation des salariés aux résultats (VII)	
Impôts sur les bénéfices (VIII)	618
Total des produits (I+III+V)	964 174
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 310 244
5. EXCEDENT OU DEFICIT	-346 069